

PROCÈS-VERBAL

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 3 NOVEMBRE 2014

Salle du conseil – 19 h

Présences : Monsieur François Boulay, maire et président de l'assemblée;
Mesdames Antoinette Boilard, Brigitte Kenny et Chantal Lebel;
Messieurs René Arseneault, Roger McGrath et Alan Morrison.
Madame Suzanne Bourdages, sec.-trés.

Contribuables présents : Madame Ghislaine Gendron.

2014-194

1. Ordre du jour

L'ordre du jour est proposé par René Arseneault et adopté unaniment avec varia ouvert.

2014-195

2. Procès-verbal

Le procès-verbal de l'assemblée du 6 octobre est proposé par Brigitte Kenny et adopté unaniment.

3. Suivi du procès-verbal est réglé

4. Période de question

5. Administration

2014-196

5.1 Adoption du rapport-trésorier du mois d'octobre 2014

Le rapport-trésorier du mois d'octobre est proposé par Chantal Lebel et adopté unaniment.

2014-197

5.2 Comptes à payer

Il est proposé par Alan Morrison et adopté unaniment que les comptes suivants soient payés :

Mun de St-Alexis	#2993	16.00\$
J.M. Arseneault	#2994	235.56\$
Bouffard Sanitaire Inc.	#2995	985.33\$
Jacques Charest	#2996	262.80\$
Dufresne, Hébert Comeau	#2997	15029.82\$
J.P. Breton	#2998	216.00\$
MRC Avignon	#2999	907.65\$
RO-AD & Fils Inc.	#3000	3161.81\$
Mun de St-Alphonse	#3001	1076.26\$
Telus	#3002	<u>220.89\$</u>
Total des dépenses		22112.12\$

5.3 Budget revenus et dépenses du 1^{er} janvier au 30 octobre 2014

5.4 Présentation du rapport du maire

5.5 Incitatifs à l'établissement 2015-2018

Reporté à la prochaine réunion de travail.

6. Rapport d'activité du maire et des conseillers

6.1 Rapport d'activité du maire :

- Rencontre avec Luc Lagacé, maire de Matapédia pour le dossier de Protection incendie.
- Lac à l'épaule les 24 et 25 octobre avec les maires de la MRC Avignon.
- Dossier de la poursuite : Confirmation de l'UMQ d'un don de 10 000 \$.

7. Correspondance

La correspondance est lue et classée.

2014-198

7.1 Demande de don CAB Ascension-Escuminac

Il est proposé par Chantal Lebel et adopté sur division 5 pour et un contre soit M. Alan Morrisson que le conseil municipal de Ristigouche-Partie-Sud-Est fasse un don de 132,65 \$ au Centre d'action bénévole Ascension-Escuminac. Ce montant représente la moitié de la somme perçue pour la vente de métaux ferreux.

7.2 Redonner aux municipalités le contrôle du zonage

2014-199

7.3 Demande d'Ann Lavoie pour changer la lumière de rue d'emplacement

Il est proposé par René Arseneault et adopté unanimement que la secrétaire-trésorière envoie une lettre à Madame Ann Lavoie pour lui mentionner que sa demande est refusée, car il n'est pas possible pour le moment de faire le changement demandé.

7.4 Invitation au maire à un exercice de vision et d'orientation dans le cadre du pacte rurale 2014-2019

8. Voirie

2014-200

8.1 Acceptation des dépenses dans le cadre de la subvention accordée pour l'amélioration du réseau routier (PAARR)

Il est proposé par Roger McGrath et adopté unanimement que le conseil municipal de Ristigouche-Partie-Sud-Est approuve les dépenses au montant de 3 820,31 \$ pour les travaux exécutés sur le Chemin de New-Glasgow pour un montant subventionné de 3 125 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la route dont la gestion incombe à la Municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

9. Projet

9.1 Projet de rénovation revêtement extérieur – Église

Le point est reporté à une séance ultérieure.

9.2 Projet – Ressource commune en loisirs avec Pointe-à-la-Croix et Escuminac

9.3 COMPTE RENDU – Réunion du 20 octobre – Plan de développement

(Document à lire)

10. Varia

2014-201

10.1 Mot de félicitations

Il est proposé par Alan Morrisson et adopté unanimement que les membres du conseil de la Municipalité de Ristigouche-Partie-Sud-Est offrent leurs félicitations à Monsieur François Boulay, maire, pour le travail qu'il a effectué depuis un an au sein du conseil municipal.

10.2 Chemin St-Étienne (Bris du Chemin au même endroit que l'an dernier)

10.3 Éboulis Chemin de St-Fidèle (Cap de pierre)

2014-202

11. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par Chantal Lebel.
Il est 22 h.

François Boulay, maire

Suzanne Bourdages, sec.-trés.

RAPPORT-TRÉSORIER DU MOIS D'OCTOBRE 2014

Solde encaisse au 1er octobre 2014		90 595.25\$
Recettes du mois d'octobre 2014		
Taxes municipales	12 523.70\$	
intérêt arr.	816.13\$	
intérêt courus	110.07\$	
TPA	663.46\$	
Permis	10.00\$	
photocopies	7.00\$	
Carrières et sablières	6 565.64\$	
HCK	147.10\$	
Autres revenus CAUREQ & CIRRAD	778.03\$	
C.À R. 2013	2 000.00\$	
Total des recettes	23 621.13\$	114 216.38\$
<u>Déboursés du mois d'octobre 2014</u>		
Gestion financière et administrative	990.57\$	
Gestion du personnel	1 839.65\$	
Salaire élus	278.17\$	
frais de déplacement élus	40.95\$	
compensation réunion	157.19\$	
Évaluation	191.86\$	
Sûreté du Québec	4 211.00\$	
Contrat enlèvement des ordures	2 484.57\$	
Récupération	119.34\$	
Contrat entretien lumières de rues	69.00\$	
Éclairages des rues	202.44\$	
Concierge	120.00\$	
Protection-incendie	4 849.00\$	
Salaire Ann Lavoie (préposé)	480.07\$	
frais de déplacement A. Lavoie	34.80\$	
Salaire Fair	1 537.88\$	
Matériaux Fair	81.53\$	
Poursuite	14 936.53\$	
Remise provinciale	1 916.57\$	
Remise fédérale	683.40\$	
TPS	837.13\$	
TVQ	1 040.24\$	
Total des déboursés	37 101.89\$	
Solde encaisse au 31 octobre 2014		77 114.49\$
Moins frais bancaire		(91.80)\$
Solde encaisse au 31 octobre 2014		77 022.69\$

Suzanne Bourdages, sec.-trés.

RAPPORT DU MAIRE AU 31 OCTOBRE 2014 / MAYOR'S REPORT AS OF OCTOBER 31 2014

Total des recettes au 31 octobre 2014	
Total income as per October 31, 2014	497 271.36\$
Plus recettes à recevoir au 31 décembre 2014	
Income to receive as December 31, 2014	<u>83 579.34\$</u>
Total des recettes /Total income	580 850.70\$

Moins compte à recevoir au 31 décembre 2013	
Less accounts to receive as December 31, 2013	<u>(159 796.00 \$)</u>
Total des recettes / Total income	421 054.70 \$

Déboursés au 31 octobre 2014	
Expenses as per October 31, 2014	321 854.83 \$
Plus compte à payer au 31 décembre 2014	
Plus accounts payable December 31, 2014	<u>76 116.44\$</u>
Total des dépenses / Total paid	397 971.27 \$

Moins compte à payer au 31 décembre 2013	
Less accounts payable December 31, 2013	<u>(10 417.81)\$</u>
Total des dépenses / Total expenses	387 553.46 \$

Total des recettes	Total des dépenses	Total
421 054.70 \$	(387 553.46 \$)	33 501.24 \$

Solde encaisse au 1er janvier 2013	112 110.00\$
plus excédant des revenus sur les dépenses	
Plus surplus of the income on the expenses	<u>33 501.24 \$</u>
Surplus accumulé /Surplus accumulated	145 611.24\$

Le contrat de déneigement pour l'année 2014 est de:
The snow removal contract for 2014 stands at : 71 237\$

Traitements des élus municipaux selon l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux :
Salaries of elected officials per article 11 of the Law on remuneration of elected official:

<u>Salaire 2014</u>	<u>Salaire</u>	<u>Allocation non imposable</u>	<u>Total</u>
Maire	2234.67	1 117.29	3 351.96\$
Conseiller(ère)s	744.61	372.31	1 116.92\$

François Boulay, maire

Salle du conseil – 19 h

Présences : Monsieur François Boulay, maire et président de l'assemblée;
Mesdames Antoinette Boilard, Brigitte Kenny et Chantal Lebel;
Messieurs Roger McGrath et Alan Morrisson.

ABSENT : Monsieur René Arseneault

2014-203 **1. Résolution 2014-010 visant la résiliation du contrat d'emploi de la secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Ristigouche-Partie-Sud-Est**

CONSIDÉRANT les erreurs de jugement commises par la secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Alan Morrisson et unanimement résolu

Que la Municipalité de Ristigouche-Partie-Sud-Est procède au congédiement immédiat de l'employée et qu'un comité, composé de trois élus dont le maire, rencontre l'employée, dans les plus brefs délais, afin de lui remettre sa lettre de congédiement et conclure une entente de compensation de départ et une quittance.

2014-204 **2. Levée de l'assemblée**

La levée de l'assemblée est proposée par Antoinette Boilard.
Il est 21 h 10.